

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 26 mai 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 26 mai 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 mai 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Ballue, Arthur \(1835-1894\)](#)

Lieu de destination3, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin a reçu une lettre de Ballue, transmise par Edmond Champury. Sur le coût de la collaboration de Ballue, que Godin juge élevé en comparaison des prix payés pour un correspondant parisien par les journaux du département (1 200 F pour 3 fois par semaine ou 2 000 F pour 6 fois par semaine). Godin indique qu'on lui propose une correspondance bi-hebdomadaire avec le compte-rendu des chambres pour 300 F par an.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (238r, 239v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 26 mai 1878

Monsieur Ballou

Je suis en possession de la lettre que vous m'avez fait passer par M. Ed. Champagny.

Je m'empresse d'y répondre, car elle me fait croire qu'il peut y avoir quelque difficulté à ce que nous puissions tomber d'accord. Les prix que vous proposez pour notre collaboration au "Devoir" me paraissent durs de proportion avec ce que les journaux de notre département paient pour leur courrier politique.

En effet, si je compare le contenu du traité qu'ils reçoivent de Paris : les uns à raison

de 1 900 francs pour trois fois par semaine, les autres à raison de 1 000 francs pour six fois par semaine, je ne trouve aucun rapprochement possible. Ceux qui paient le plus cher ne dépensent que 17 francs environ par n° pour cette rédaction, et elle renferme le double de la colonne de texte que vous nous avez envoyée jusqu'ici.

Je vous ferai remarquer d'un autre côté que l'on m'offre une correspondance bis-hebdomadaire pour 300^{fr} par an, laquelle contient le compte-rendu des Chambres et les matières diverses d'un journal de province. Nos propositions ne sont donc

pas en rapport avec
l'usage.

Je comprends qu'une
valeur particulière puisse
être attachée à des rédactions
d'un certain ordre, mais
il n'y a eu rien de semblable
dans ce que vous avez
envoyé au "Devoir".

Avant d'aller plus loin,
je vous prie donc de me dire
si, contrairement à ce que
vous m'avez écrit, vous
entendez attacher un prix
exceptionnel ~~pour~~ à votre
collaboration.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mon dévoue-
ment.